

LE LIVRET DES RESPONSABLES D'EQUIPES DE SPORTS COLLECTIFS

2011 - 2012



Comité Régional du Sport Universitaire
SPORTU-TOULOUSE.com

FF Sport U, 118 route de Narbonne, Bât 1.A - 31062 TOULOUSE CEDEX 9
Tél : 05.61.55.65.00 - Fax : 05.61.55.65.05 - E-mail : sportu.toulouse@cict.fr



Comité Régional du Sport Universitaire de Toulouse

Université P.Sabatier – FFSU Bât 1.A - 118 Route de Narbonne - 31062 TOULOUSE Cedex 9

e-mail: sportu.toulouse@cict.fr - www.sportu-toulouse.com

Tél.: 05 61 55 65 00 - Fax : 05 61 55 65 05

Aux responsables et capitaines d'équipes,

Bienvenue à la FF Sport U de Toulouse !

Ce livret a été conçu pour vous aider dans vos démarches administratives et sportives tout au long de l'année.

En tant que responsable d'équipe, vous avez des devoirs et des obligations. Le bon déroulement des matches repose en partie sur vous et votre capacité à gérer vos équipes.

Voici le contenu de ce guide :

SOMMAIRE :

1. **Rappel rapide du règlement administratif (concernant les licences)**
2. **Tableau récapitulatif des règlements en sports collectifs académique**
3. **Que faire lors d'un match :**
 - 3.1 **Comment remplir une feuille de match**
 - 3.2 **Paiement de l'arbitre**
 - 3.3 **Que faire s'il n'y a pas d'arbitre ?**
 - 3.4 **Que faire s'il n'y a pas d'adversaire ?**
4. **Procédure de demande de report de match**
5. **Contact et adresses utiles**
6. **Documents importants**

1. Rappel rapide du règlement administratif (concernant les licences)

LA LICENCE EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A TOUTES LES COMPETITIONS

AUCUN DÉLAI NE SERA ADMIS. Pour être valide, la licence doit obligatoirement avoir été saisie sur internet (www.sport-u-licences.com), dès l'opération terminée, le numéro de celle-ci s'affiche à l'écran. **Notez-le car vous en aurez besoin dès le premier match** (la licence sera envoyée au BDS quelques jours après sa saisie).

La licence est **individuelle, multisports** (vous pouvez pratiquer tous les sports que vous souhaitez). Elle doit être renouvelée chaque année. La licence de la saison précédente est valable jusqu'au 31 octobre de la nouvelle année universitaire

Toute équipe ayant laissé jouer un étudiant NON LICENCIÉ sera immédiatement EXCLUE de la FFSU.

2. Tableau récapitulatif des règlements en sports collectifs académique

SPORTS	NOMBRE DE JOUEURS(SES)					DURÉE DES MATCHES	DURÉE DE LA PROLONGATION	TEMPS MORTS (Si les créneaux horaires le permettent)
	Minimum sur le terrain	Maximum sur le terrain	Maximum pouvant entrer en jeu (1)	Cas particuliers (2)	Remplacements			
BASKET-BALL (5)	4	5	10	3	A la volée, illimités	2x20'	5'	2 par équipe en 1 ^{ère} mi-temps et 3 en 2 ^{nde} mi-temps
BEACH-VOLLEY	2	2	2	-	Aucun	1 set de 21 pts	Aucune	Aucun
FOOTBALL FÉMININ A 7	6	7	10	5	A la volée, illimités	2x25' (2x20 si 2 matchs à la suite)	Tirs au but direct (6)	Aucun
FOOTBALL MASCULIN	8	11	16	7	Illimités, sur arrêt de jeu	2x45'	Tirs au but direct (6)	Aucun
HANDBALL	5	7	14	4	A la volée, illimités	2x20' (Finales de 2x25)	Tirs au but direct (6)	1' par équipe et par mi-temps
ROLLER-HOCKEY	4	6	12	-	A la volée, illimités	2x20'	Tirs au but direct (6)	Aucun
RUGBY	12	15	22	(3)	A la volée, illimités	2x35'	Aucune	Aucun
RUGBY A 7	7	7	12	Min 10 sur feuille de match	A la volée, illimités	2x7'	Aucune	Aucun
RUGBY FÉMININ A 7	6	7	12	-	A la volée, illimités	2x20'	Aucune	Aucun
VOLLEY BALL	6	6	12	4	6 max par set	3 sets de 21 pts	Aucune	(4)

(1) Possibilité d'être plus nombreux après entente entre les capitaines et l'arbitre

(2) Si l'équipe incomplète se présente à 3 (basket), 5 (foot féminin), 7 (foot masculin) et 4 (hand et volley), la rencontre doit obligatoirement avoir lieu. Le match -quelque soit le score- sera déclaré perdu avec 0 point pour l'équipe incomplète, mais sans sanction financière.

(3) Rugby: Si une équipe est incomplète (12 à 14 joueurs), la rencontre peut avoir lieu. Le match -quelque soit le score- sera déclaré perdu avec 0 point pour l'équipe incomplète, mais sans sanction financière. L'équipe complète s'alignera sur le même nombre de joueurs que l'équipe incomplète.

(4) Volley: Temps morts techniques à 8 et 16 pts + 2 temps morts tactiques par équipe et par set

(5) Basket: 1 seul entre-deux en début de match, ensuite le ballon sera donné alternativement aux équipes à chaque entre-deux.

(6) En phases finales uniquement



Les créneaux attribués à la FFSU sont inflexibles. L'horaire indiqué sur les programmations sportives correspond à l'heure du coup d'envoi. **Si une rencontre débute avec du retard, elle devra être raccourcie afin de ne pas dépasser sur la rencontre suivante** (pour les sports où il y a plusieurs matches d'affilé tel que le hand ou le basket) ou pour respecter le créneau horaire imparti. Pour les sports intérieurs, les locaux (terrains, vestiaires, sanitaires etc.) devront être libérés au plus tard 22h25. Il est aussi rappelé **que la consommation d'alcool est STRICTEMENT INTERDITE** dans les installations sportives (pour les joueurs et spectateurs)

3. Que faire lors d'un match :

3.1 Comment remplir une feuille de match

La feuille de match doit être remplie par les capitaines **avant le début de la rencontre**. Elle doit être fournie par l'arbitre, mais chaque capitaine doit toujours en avoir plusieurs exemplaires sur soit (vous pouvez les télécharger sur notre site internet www.sportu-toulouse.com dans la rubrique « Téléchargements »).

Elle doit être complétée de la manière suivante (modèle pouvant changer selon les sports) :

N°	NOMS (en majuscules) et PRENOMS	N° de licence FF Sport U
1	PIERRE Sylvain	Y 050 056 587
2	MARTIN Paul	Y 050 458 874
3	JACQUES Jean	Y 050 558 632
4	DURAND Jean-Louis	Y 050 005 214

Vous devez présenter à l'arbitre toutes les licences (avec photo) avant le début de la rencontre. Si vous n'êtes pas en mesure de les lui donner, vous devez obligatoirement montrer le numéro FFSU ainsi qu'un justificatif d'identité comportant une photo (carte d'étudiant, carte d'identité, permis de conduire etc...).

Si un joueur ne peut prouver son identité, IL NE PEUT PAS DISPUTER LA RENCONTRE.



ASTUCE

Pour gagner du temps et ne pas avoir à remplir la feuille à chaque fois, vous pouvez imprimer la composition de votre équipe complète sur des étiquettes (avec le Nom, Prénom et Numéro de licence FFSU), la coller directement sur la feuille de match et barrer les joueurs absents.

De même, vous pouvez garder avec vous une photocopie de toutes les licences (les joueurs devront quand même présenter un justificatif d'identité).

3.2 Paiement des arbitres

Vous devez payer l'arbitre **avant le début de la rencontre** (voir les tarifs ci-dessous).

Si l'équipe adverse ne se présente pas, c'est le CRSU qui se chargera d'indemniser l'arbitre. Vous n'avez donc pas à le payer.

Grille des tarifs :

	Tarifs valables uniquement pour le championnat académique	
	Officiels	Stagiaires
VOLLEY	20.00 €	14.00 €
HAND	20.00 €	14.00 €
BASKET	20.00 €	14.00 €
*Table	12.00 €	12.00 €
RUGBY	20.00 €	---
RUGBY A 13	20.00 €	---
FOOT *Centre	24.00 €	20.00 €

3.3 Que faire s'il n'y a pas d'arbitre ?

En cas d'absence d'arbitre, la rencontre doit avoir lieu.

C'est l'équipe qui reçoit (première nommée sur le calendrier) qui doit assurer l'arbitrage (sauf entente des 2 équipes, vous pourrez par exemple opter pour une mi-temps arbitrée par chaque équipe) et qui est responsable de la feuille de match (rédaction et transmission au CRSU dans les 48h).

3.4 Que faire s'il n'y a pas d'adversaire ?

Si une équipe ne se présente pas sans avoir prévenu le CRSU et/ou les adversaires de son absence, il s'agit d'un « forfait sauvage ». L'équipe fautive recevra une amende de **40€** et devra payer la totalité de la part d'arbitrage (plus les frais de déplacements de l'adversaire s'il s'agit d'une équipe venant d'Albi, Tarbes, Rodez ou Castelnaudary).

Vous devez quand même faire une feuille de match et la remplir correctement. C'est à l'arbitre de constater et d'inscrire le forfait de l'équipe absente.

4. Procédure de demande de report de match :

Toute demande de report devra être faite à l'opposant et au CRSU par écrit (fax ou mail) au moins 72h avant la date de la rencontre (voir le formulaire à utiliser dans les documents joints).

Une demande de report entraine automatiquement le forfait sportif de l'équipe demandeuse. Les équipes ont **8 jours** (après la date initialement prévue) pour trouver une nouvelle date et la communiquer au CRSU, **sans quoi le forfait sportif sera maintenu** sur l'équipe demandeuse (sanction sportive uniquement, sans amende).

Une équipe ne peut pas demander plus de 2 reports dans l'année, les demandes suivantes seront considérées comme des forfaits.

5. **Contacts et adresses utiles :** (Un livret avec les coordonnées de chaque responsable d'équipe vous sera fourni ultérieurement)

NOS COORDONNEES :

Comité Régional du Sport Universitaire de Toulouse :

Université P.Sabatier – FFSU Bât 1.A - 118 Route de Narbonne - 31062 TOULOUSE Cedex 9

Téléphone : 05 61 55 65 00 - Fax : 05 61 55 65 05 - e-mail : sportu.toulouse@cict.fr

Site internet : www.sportu-toulouse.com - Site de saisie des licences : www.sport-u-licences.com

Responsables sportifs CRSU :

- **Albert CIGAGNA** (Basket-ball, rugby, volley-ball niveau académique uniquement) :

Téléphone : 05 61 55 65 17 - 06 74 95 91 54 - e-mail : cigagna@cict.fr

- **Olivier BARBARON** (Football, handball, roller hockey niveau académique uniquement) :

Téléphone : 05 61 55 65 16 - 06 74 95 91 51 - e-mail : barbaron@cict.fr

- **Didier ARQUE** (tous les sports collectifs, niveau inter régional et national uniquement) :

Téléphone : 06 08 54 26 03 - e-mail : arque@cict.fr



Ayez le réflexe internet !

Notre site contient toutes les informations dont vous avez besoin (calendriers, résultats, classements etc...).

Vous pouvez également retrouver tous les documents utiles dans la rubrique « Téléchargements ».

ASTUCE

www.sportu-toulouse.com

6. **Documents importants :**

- Formulaire de report de match
- Feuilles de matches

DEMANDE DE REPORT DE MATCH

IMPERATIF POUR LA PRISE EN COMPTE PAR LE CRSU :

1°) le DEMANDEUR remplit la fiche et la transmet à son ADVERSAIRE et AU CRSU au plus tard **72h AVANT la date initiale**.
Une demande de report entraine automatiquement le forfait sportif de l'équipe demandeuse. Les équipes ont 8 jours (après la date initialement prévue) pour trouver une nouvelle date et la communiquer au CRSU, **sans quoi le forfait sportif sera maintenu** sur l'équipe demandeuse (sanction sportive uniquement, sans amende).

2°) le DEMANDEUR informe le CRSU de la date et du lieu décidés avec l'adversaire, au **plus tard 8 JOURS après la date initialement prévue**.

MATCH SPORT _____ Sexe _____ Niveau _____ Poule _____
INITIAL DATE _____ à _____ h _____ Lieu _____

DEMANDEUR → A.S. _____ RESPONSABLE _____

ADVERSAIRE → A.S. _____ RESPONSABLE _____

MOTIF de la DEMANDE : _____

DATE de REPORT PROPOSÉE → _____ à ___ h ___ Lieu : _____

Date & signature du DEMANDEUR

ACCORD de l'ADVERSAIRE
Date, signature & tampon de l'A.S.

DEMANDE DE REPORT DE MATCH

IMPERATIF POUR LA PRISE EN COMPTE PAR LE CRSU :

1°) le DEMANDEUR remplit la fiche et la transmet à son ADVERSAIRE et AU CRSU au plus tard **72h AVANT la date initiale**.
Une demande de report entraine automatiquement le forfait sportif de l'équipe demandeuse. Les équipes ont 8 jours (après la date initialement prévue) pour trouver une nouvelle date et la communiquer au CRSU, **sans quoi le forfait sportif sera maintenu** sur l'équipe demandeuse (sanction sportive uniquement, sans amende).

2°) le DEMANDEUR informe le CRSU de la date et du lieu décidés avec l'adversaire, au **plus tard 8 JOURS après la date initialement prévue**.

MATCH SPORT _____ Sexe _____ Niveau _____ Poule _____
INITIAL DATE _____ à _____ h _____ Lieu _____

DEMANDEUR → A.S. _____ RESPONSABLE _____

ADVERSAIRE → A.S. _____ RESPONSABLE _____

MOTIF de la DEMANDE : _____

DATE de REPORT PROPOSÉE → _____ à ___ h ___ Lieu : _____

Date & signature du DEMANDEUR

ACCORD de l'ADVERSAIRE
Date, signature & tampon de l'A.S.